



BILAN D'ACTIVITÉ

2023



Cofinancé par
l'Union européenne



agence nationale
de la cohésion
des territoires



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

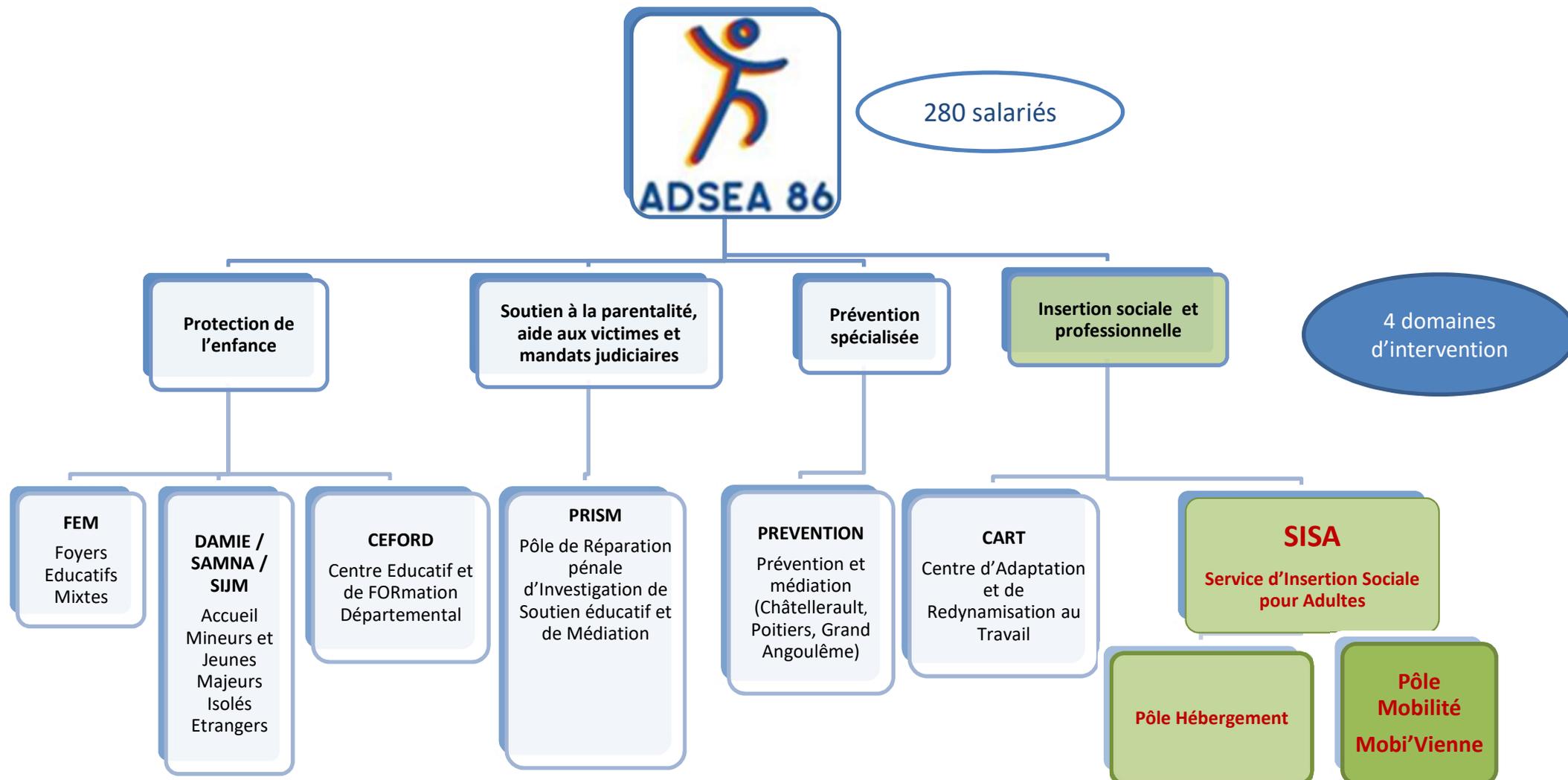


GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Le Pôle Mobilité

Organigramme ADSEA 86	2
Historique du Pôle Mobilité	3
Offre de services	4
Localisation et périmètre d'intervention	5
Partenaires prescripteurs	6
Quelques chiffres	7
Le conseil en mobilité	8
L'auto-école Point 12	13
La location solidaire	15
Les autres accompagnements	20
Synthèse 2023	21
Évènements et actions 2023	22
L'auto-école sociale itinérante	25
Mesure d'impact social	28
Communication et presse	29
Perspectives 2024	31
Remerciements	32

ORGANIGRAMME DE L'ADSEA 86



HISTORIQUE DU PÔLE MOBILITÉ

AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 2012

- Création du **Pôle Mobilité**
- Mutualisation de l'auto-école et de la mise à disposition de véhicules
- Expérimentation du **Conseil en Mobilité – Insertion**
- Réalisation d'une étude pour la faisabilité d'un **garage solidaire**
- Ouverture et **gestion du Pôle Vélo Gare** (location des Vélib' à la gare de Châtellerault)
- Conventions (Ateliers) Pôle Emploi, Ecole de la 2ème chance

- Achat de **nouveaux scooters et d'une voiturette**
- Développement du Conseil en mobilité : **conseil à l'achat de véhicule**
- Mise en place **d'ateliers collectifs de la mobilité adaptés au public en situation de handicap**
- Le Pôle Mobilité est **administrateur de Mob'In Nouvelle-Aquitaine**, fédération des plateformes de mobilité inclusive
- Développement **d'actions de sécurité routière**

- Lancement de l'expérimentation d'**auto-école sociale itinérante** dans les zones rurales du nord et de l'ouest de l'agglomération.
- Tournée de **sensibilisation à la mobilité électrique** dans les zones rurales

2012 – 2013

2014 – 2015

2016 – 2017

2018 – 2019

2020 – 2021

2022

2023

- **Acquisition de scooters et de voitures** en location solidaire
- Acquisition du **simulateur** de conduite et d'une 3^{ème} voiture auto-école
- Création **d'ateliers collectifs de prévention sécurité routière, mécanique de base et éco-conduite**
- Expérimentation de la **cyclo-école** (apprentissage et remise à niveau de vélo et cyclomoteur)
- Arrivée d'une **3^{ème} monitrice auto-école**

- Mise en œuvre de l'**expérimentation de la plateforme départementale de mobilité Mobi'Vienne**
- Organisation du **Village de la Sécurité Routière 2018**
- Mise en place du **FASTT-Atouts permis** pour la gestion d'aides financières au permis
- Acquisition du simulateur deux-roues motorisé
- Développement **d'actions de sécurité routière** dans le département de la Vienne

- **Déploiement** de la location de cyclomoteur et du conseil en mobilité **en zone rurale**
- **Achat de scooters électriques**, d'une trottinette électrique et de tablettes numériques
- Réalisation **d'actions de mobilité** à destination **des jeunes des quartiers prioritaires et des salariés en insertion.**

- Lancement d'une **mesure d'impact social** avec l'Université de Poitiers
- Réalisation d'une **Etude de faisabilité pour une auto-école sociale itinérante (zones rurales)**
- Achat d'une **voiturette électrique**

OFFRE DE SERVICE

Conseil en mobilité

- Bilans de compétences mobilité
- Conseils à l'achat de véhicules
- Ateliers collectifs de la mobilité
- Ateliers sécurité routière

Auto-école

- Préparation au code de la route
- Préparation au permis de conduire
- Remise à niveau de conduite automobile
- Action de Prévention et Sécurité Routière
- Apprentissage du vélo

Mise à disposition de véhicules

- Mise à disposition de vélo
- Mise à disposition de deux roues motorisés (mobylettes et scooters)
- Mise à disposition de voitures et voiturette
- Conseils à l'entretien et à la réparation de deux roues motorisés

Pour bénéficier des services du Pôle Mobilité

Le référent prescripteur remplit la fiche de prescription



La fiche de prescription est transmise au Pôle Mobilité par le référent ou le bénéficiaire.

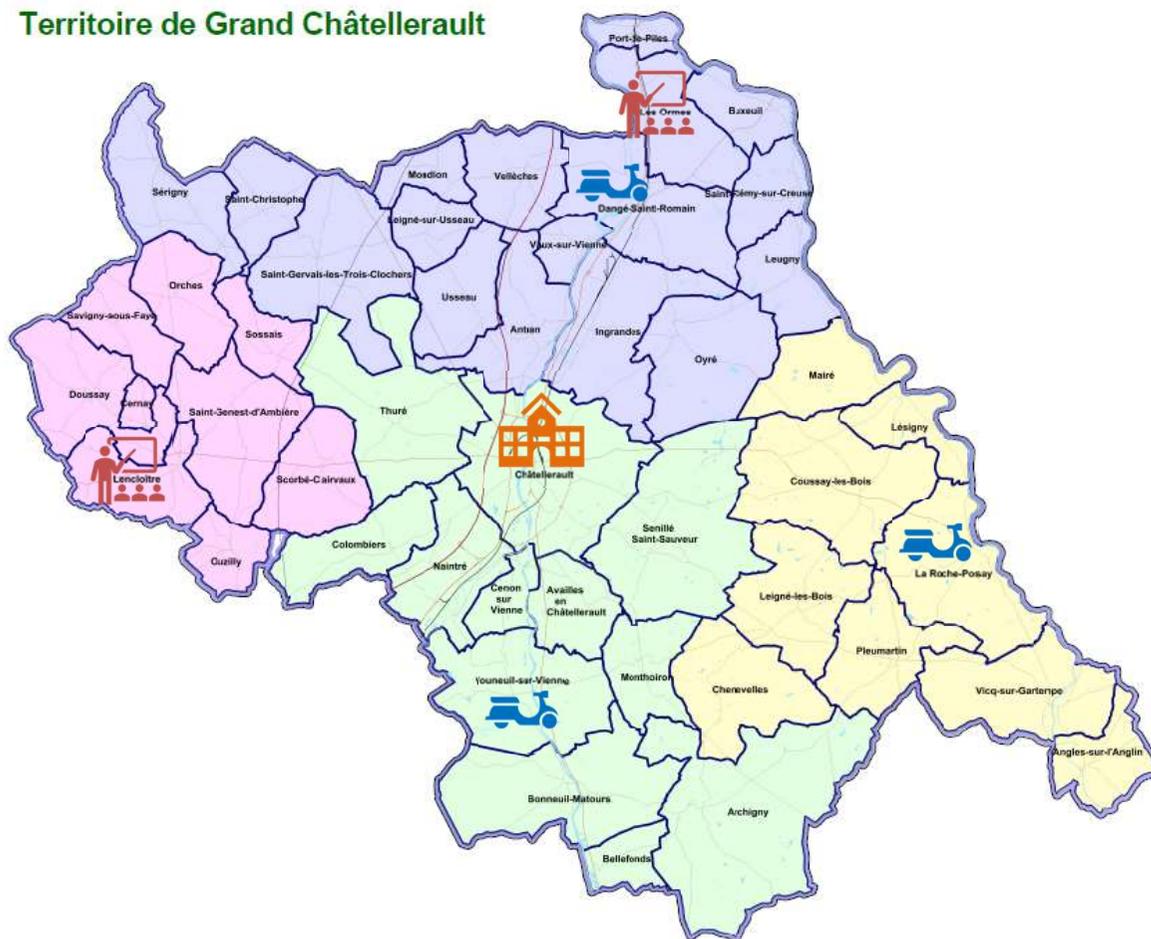


Un rendez-vous est fixé pour un entretien *Bilan de compétences mobilité*. Le bénéficiaire trouvera une réponse à ses questions et la solution la plus adaptée à sa situation. Ce bilan de compétences peut être la 1^{ère} étape d'un parcours mobilité.

Un rendez-vous est fixé pour une mise à disposition de véhicule dans le cadre de l'insertion professionnelle ou de la formation.

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Territoire de Grand Châtellerault



Le Pôle Mobilité est situé dans le bâtiment L'Atelier au 209 Grand'Rue de Châteauneuf à Châtellerault. Environ 20 minutes à pied et moins de 10 minutes à vélo depuis le centre ville (gare SNCF, mairie). Accessible par le bus TAC via la ligne 2 (arrêt AFPA) et la ligne 6 (arrêt Sécurité Sociale).

Le Pôle Mobilité intervient à l'échelle de **toute l'agglomération de Grand Châtellerault**.

Si ses locaux sont situés dans la ville de Châtellerault, voisins de la Mission locale, de l'École de la 2^{ème} chance ou de l'AFPA, le Pôle mobilité dispose également de **3 antennes de location dans les zones rurales** :

- À Dangé-St-Romain, en partenariat avec Emploi Pluri Services
- À La Roche-Posay, en partenariat avec la MCL
- À Vouneuil-sur-Vienne, en partenariat avec Action Emploi

Pour faciliter l'accès à ses services, le Pôle Mobilité **délocalise également ses activités de conseil en mobilité** au plus proche des lieux de vie des bénéficiaires des zones rurales (bilans individuels ou ateliers collectifs).

Il déploie enfin depuis 2023 un dispositif **d'itinérance en zones rurales pour son auto-école sociale**.

PÔLE MOBILITÉ SISA-ADSEA 86

PRESCRIPTEURS

EMPLOI



STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE



SOCIAL



FORMATION PROFESSIONNELLE POUR ADULTES

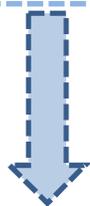


CENTRES SOCIAUX



EN QUELQUES CHIFFRES

Une équipe de **13**
professionnels au
service des
prescripteurs et des
bénéficiaires



L'ÉQUIPE

- 2 secrétaires
- 2 conseillères en mobilité
- 2 mécaniciens
- 4 monitrices auto-école
- 1 chargé de mission
- 1 cheffe de service
- 1 directrice

50 Partenaires
Prescripteurs
(structures)

55 véhicules en location
*43 deux-roues motorisés
(dont 6 scooters électriques)
7 vélos
4 voitures
1 voiturette électrique*

163 CIP et
travailleurs
sociaux ont
orienté des
bénéficiaires

389 Personnes
accueillies (hors
ateliers collectifs)*

* Ce nombre de participants est issu du logiciel de suivi du public que le Pôle Mobilité a déployé pleinement en 2023. Il intègre tous les bénéficiaires d'au moins 1 prestation (sauf les participants aux ateliers) et peut ne pas correspondre au cumul des participants aux différents types de prestations (conseil individuel, location, auto-école...), les personnes ayant pu recourir à plusieurs prestations.

25 % de la population déclare avoir déjà **abandonné un emploi** ou une formation pour un problème de mobilité. Ce chiffre monte à **54 %** dans les foyers disposant de **moins de 1 000 € par mois**.

Globalement, **6 à 8 millions de français** sont considérés comme **précaires vis-à-vis de la mobilité** et sont pénalisés dans leur accès à l'emploi, aux droits ou aux soins...

Source : onygo-solutions.fr, un site du réseau Mob'In, d'après des enquêtes Elabe-LMI de 2016 et 2018

Si la question économique joue souvent un rôle dans cette précarité, **d'autres freins** peuvent exister : situation sociale, santé, accessibilité, absence d'offre de transport ou au contraire complexification de cette offre, accès au numérique...

La mobilité est aussi et avant tout une **connaissance qui s'acquiert** et ce besoin nécessite parfois d'être accompagné par un professionnel.

Dans ce cadre, **l'expertise des conseillers en mobilité** peut permettre aux bénéficiaires, à travers un **accompagnement personnalisé**, de lever ces freins et de progresser vers **une mobilité plus autonome et durable**, au service de leur insertion sociale et professionnelle.

Cette progression se traduit sous la forme d'un **parcours mobilité**, combinant plusieurs outils.

Première étape de ce parcours, le **Bilan de Compétences en Mobilité** prend la forme d'un entretien entre le conseiller en mobilité et le bénéficiaire pour établir un état des lieux détaillé autour des thématiques suivantes :

- Savoirs et compétences en mobilité
- Expériences de mobilité
- Moyens matériels
- Moyens financiers
- Environnement personnel et social
- Santé
- Réglementation

Le bilan, coconstruit avec l'utilisateur, comporte **des constats et préconisations** qui constituent un **plan d'actions**.

Enfin, ce bilan est systématiquement transmis au partenaire prescripteur.

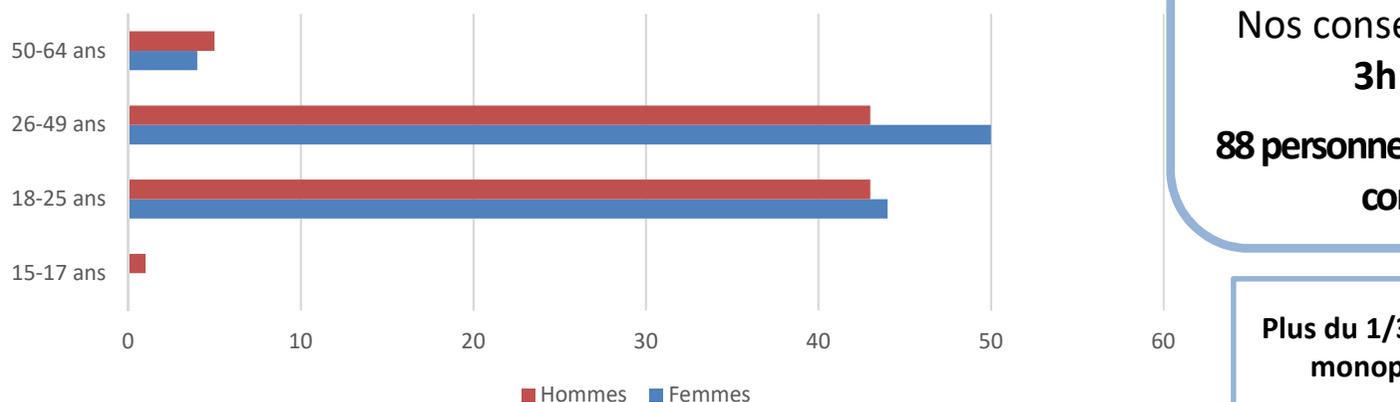


Le **parcours mobilité** impulsé par le bilan de compétence peut comporter un certain nombre d'étapes parmi les possibilités présentées ci-dessus. Elles permettront **d'acquérir des compétences pour accéder à une mobilité plus autonome et durable.**

BILAN COMPÉTENCES MOBILITÉ

EN CHIFFRES

Les personnes âgées de 26 à 49 ans représentent près de la moitié des bilans individuels, suivies par les jeunes de moins de 26 ans. Nous avons reçu autant de femmes que d'hommes, mais les femmes sont sur-représentées dans la tranche d'âge 26-49 ans.



190 bénéficiaires

Hors public suivi par Pôle Emploi, qui est accompagné depuis fin 2021 via un marché public MBI

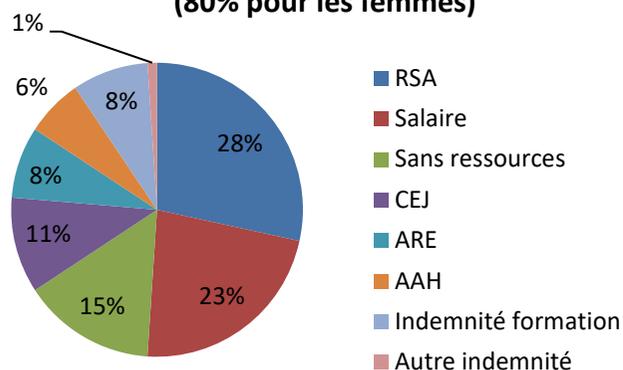
Nos conseillers en mobilité consacrent en moyenne **3h à l'établissement de chaque bilan.**

88 personnes ont également bénéficié d'un **accompagnement complémentaire** au bilan de compétences.

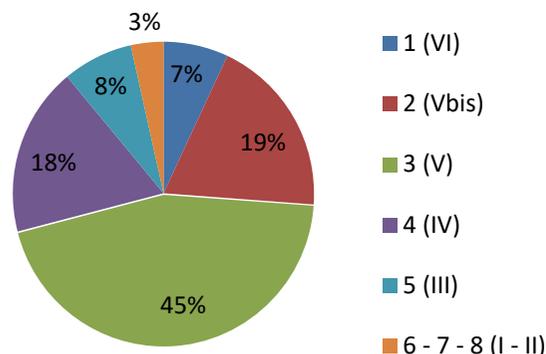
Plus du 1/3 des femmes reçues en entretien vivent en situation monoparentale contre un peu plus de 2 % des hommes.

12 % du public a déclaré une RQTH.

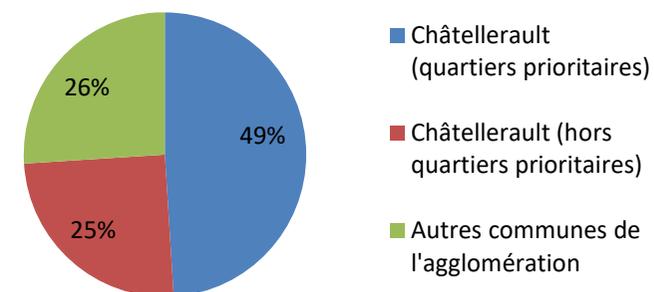
3/4 du public rencontré en entretien ne perçoit pas de salaire (80% pour les femmes)



7 usagers sur 10 ont une formation de niveau 3 (CAP/BEP) ou infra



Plus de 25 % du public rencontré réside hors Châtellerault (15 % en 2022) et près de la moitié en quartier prioritaire.



CONSEIL EN MOBILITÉ

ATELIERS COLLECTIFS DE LA MOBILITÉ

Dans un format favorisant les échanges et le partage d'expérience, les **ateliers collectifs de la mobilité** permettent de :

- **Sensibiliser aux enjeux de la mobilité** pour l'insertion professionnelle (augmenter le périmètre de recherche d'emploi et mieux appréhender la question de la mobilité lors de l'entretien d'embauche)
- **Développer ses compétences** en matière de mobilité
- **Lever les représentations** diverses (psychologiques, géographiques, financières et matérielles)
- **Faire connaître les modes de déplacement alternatifs** à la voiture et leur utilisation

Ils sont aussi pour beaucoup un **premier contact avec les services du Pôle Mobilité** pouvant mener à une prescription et à un parcours plus complet.

Quelques thématiques d'ateliers que nous proposons :

- *Atelier généraliste « En route vers la mobilité » (l'offre de service sur mon territoire)*
- *Se déplacer en autonomie*
- *Gestion du stress*
- *Autour du cyclomoteur (permis, sécurité, entretien)*

En fonction des situations, ces ateliers peuvent être adaptés aux spécificités du public, par exemple au Français Langue Etrangère (FLE).



Un public et des partenariats élargis

En complément des sessions régulièrement organisées avec la Mission Locale Nord-Vienne ou l'Ecole de la 2^{ème} chance, le Pôle Mobilité a pu mettre en place des ateliers avec deux nouveaux partenaires en 2023, le chantier d'insertion **Action Ozon** et l'épicerie sociale du **CCAS de Châtellerault**.

Par ailleurs, 7 de nos ateliers se sont déroulés dans **les zones rurales de l'agglomération**, principalement à destination du public en CEJ. Les ateliers CEJ en zones rurales sont conçus pour aboutir à **un déplacement en transports en commun** vers Châtellerault afin de **mettre en pratique** ce qui a été découvert en atelier.

Evolutions 2023

Afin de mieux répondre aux besoins du public et suivre les transformations de la mobilité, **les ateliers évoluent et de nouveaux sont créés.**

En 2023, une nouvelle version de l'atelier généraliste a par exemple été proposée aux bénéficiaires, faisant la part belle à des **activités ludiques et interactives**, et donnant une plus grande place aux **mobilités décarbonées.**

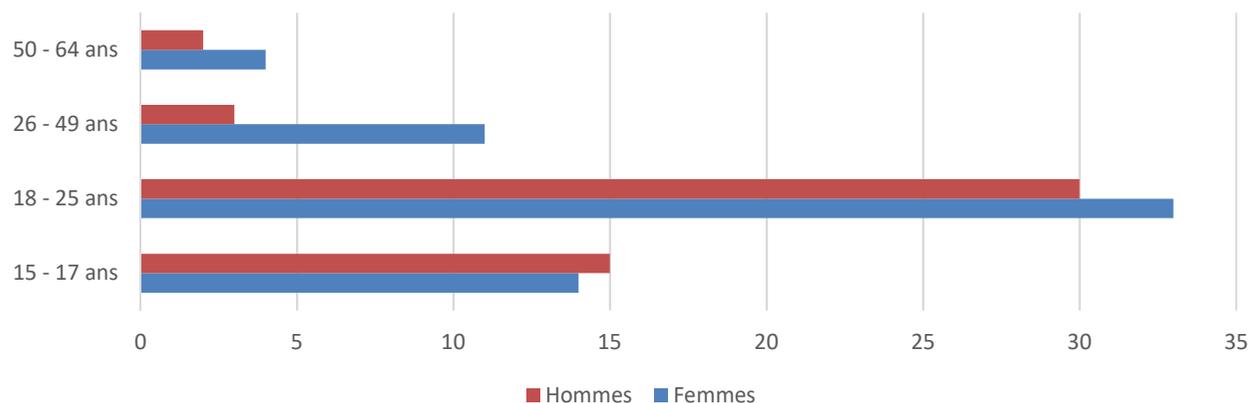
Le Pôle Mobilité a également expérimenté un atelier autour de la **gestion du stress** avec les élèves de l'auto-école sociale itinérante.

ILS NOUS ONT SOLLICITÉS

ATELIERS COLLECTIFS MOBILITÉ

EN CHIFFRES

Plus de 80 % du public des ateliers a moins de 26 ans.
Si les femmes représentent une courte majorité du total des participants, elles sont 3 fois plus nombreuses que les hommes chez les plus de 26 ans.

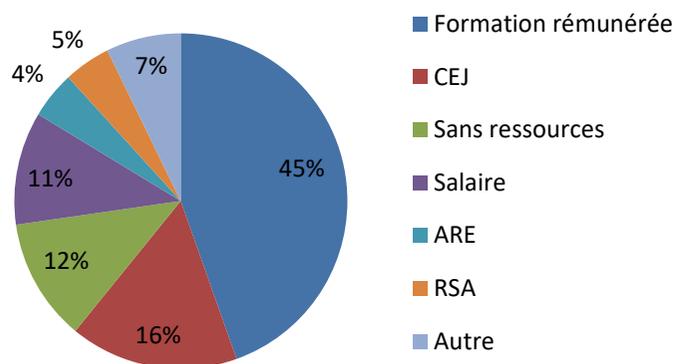


112 Participants
Répartis sur **17** ateliers

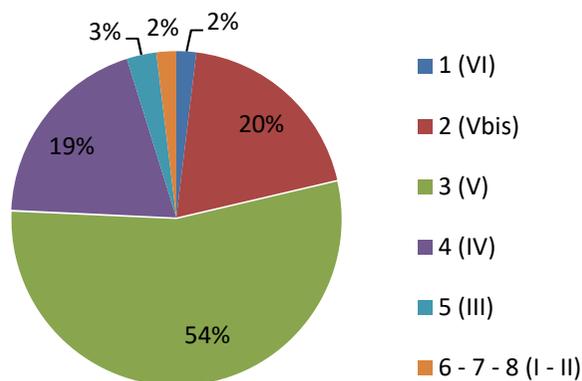


8 % du public des ateliers a déclaré une situation de RQTH.

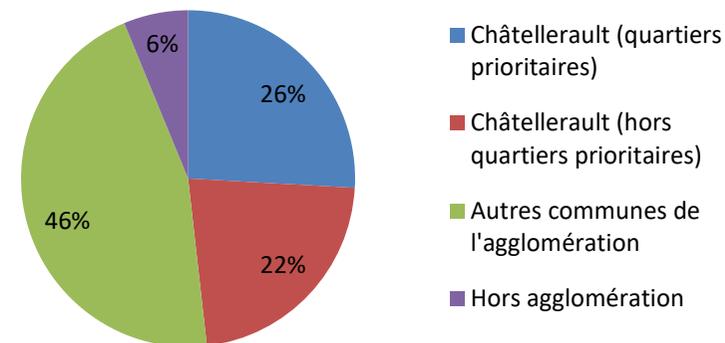
75 % du public des ateliers perçoit une allocation ou indemnité.
Parmi les personnes sans ressources, on retrouve 2 fois plus de femmes que d'hommes.



Près des 3/4 du public des ateliers ont une formation de niveau 3 (CAP/BEP) ou infra.



La moitié du public des ateliers habite hors Châtellerault, dont une grande partie dans les zones rurales.
Par ailleurs, parmi le public châtelleraudais, plus de la moitié vit en quartier prioritaire.



AUTO-ÉCOLE POINT 12

UN PARCOURS ADAPTÉ ET PERSONNALISÉ

L'auto-école sociale Point 12 garantit aux élèves :

➤ Un accompagnement pédagogique renforcé

Plusieurs sessions de code par semaine, en présence systématique d'une enseignante.

La possibilité d'un examen de code adapté pour les élèves non francophones ou en situation de handicap.

Un rythme d'apprentissage de la conduite ajusté en fonction des atouts et difficultés de chacun,

La possibilité de perfectionner son apprentissage en conduite supervisée.

➤ Un équipement technique permettant de lever les freins à l'apprentissage du code et de la conduite

Un accès à un outil d'apprentissage à distance du code de la route (prépa'code).

Un parc de 5 véhicules permettant de suivre une formation en boîte automatique ou boîte manuelle.

La possibilité d'appréhender la conduite à l'aide d'un simulateur.

➤ Une accessibilité financière

Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2017, avec un forfait code à 190 € et un coût horaire de conduite à 31 €. *

* une révision tarifaire est prévue début 2024



Salle de
code de la
route



Simulateur
de conduite

Des ateliers « code de la route » pour le public en Contrat d'Engagement Jeune

De plus en plus de jeunes candidats au permis de conduire décident d'apprendre le code de la route en autonomie, sans passer par une auto-école. C'est le cas de nombreux jeunes inscrits dans un parcours CEJ.

Afin de soutenir ces derniers dans leur apprentissage, la Mission Locale Nord-Vienne et le Pôle Mobilité leur ont proposé depuis 2022 des ateliers « code de la route » basés sur le référentiel national pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).

En 2023, 42 ateliers de ce type ont été réalisés dans ce cadre, permettant à 78 jeunes de débiter leur apprentissage ou parfaire leurs connaissances.

Quoi de neuf en 2023 ?

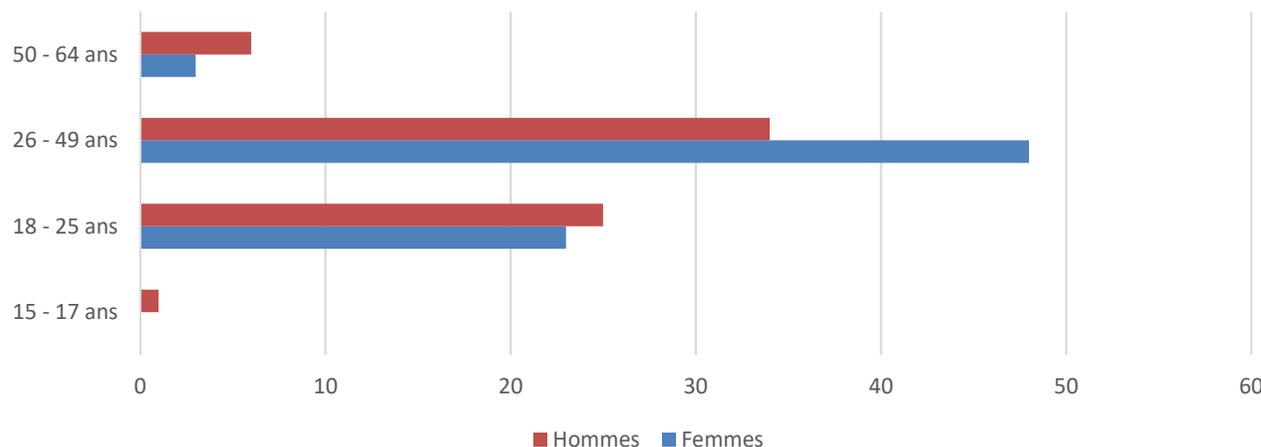
- Après l'étude de faisabilité réalisée l'année précédente, le Pôle Mobilité a pu lancer en 2023 une expérimentation d'**itinérance dans les zones rurales pour son auto-école**. Deux sessions ont ainsi été lancées, sur deux territoires différents, permettant à une **vingtaine d'élèves** de démarrer un parcours d'apprentissage vers le permis de conduire.

Les détails de cette expérimentation sont à **retrouver pages 25 à 27** de ce document.

AUTO-ÉCOLE POINT 12

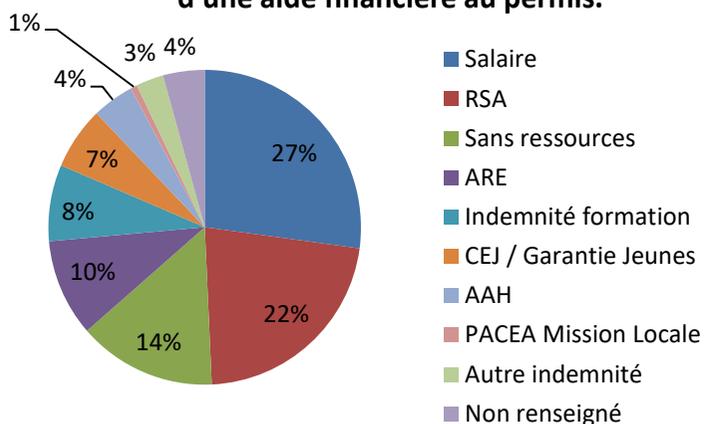
EN CHIFFRES

Si les femmes représentent une très légère majorité des élèves, elles sont surtout sur-représentées dans la tranche d'âge 26-49 ans. Par ailleurs, 2 élèves de l'auto-école sur 3 ont plus de 25 ans.

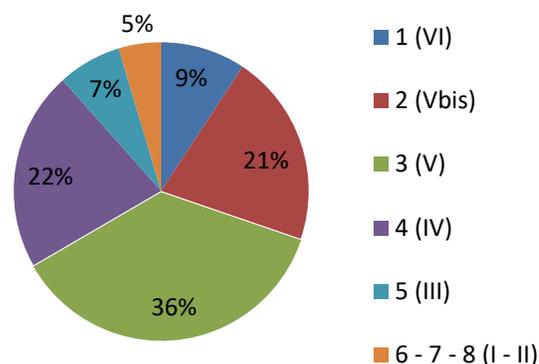


Près de 3 élèves sur 4 ne disposent pas de revenus salariés.

Un peu moins de la moitié des élèves a bénéficié d'une aide financière au permis.



2/3 des élèves ont une formation de niveau 3 (CAP/BEP) ou infra.



Ils ont réussi leur examen :

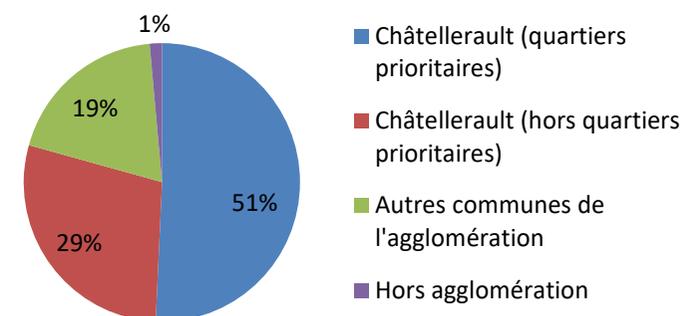
- ✓ 37 Codes de la route
- ✓ 46 Permis B
- ✓ 1 Remise à niveau
- ➔ Bravo à eux !

140
Bénéficiaires inscrits en file active

70 nouveaux inscrits en 2023 dont près de 40 % avait déjà obtenu le code

39 heures d'apprentissage de conduite en moyenne pour obtenir le permis (35 heures au niveau national)
Coût moyen du permis B : 1 400 €

Près d'1 élève sur 5 habite hors Châtellerault, principalement dans les zones rurales (2 fois plus qu'en 2022), et 1 sur 2 dans un quartier prioritaire.



UN PARC DIVERSIFIÉ

L'absence de véhicule ou l'indisponibilité de celui-ci peuvent être des freins importants à l'accès à l'emploi.

La **location à tarif solidaire** proposée par le Pôle Mobilité permet au public de lever ce frein pour se rendre sur un lieu de travail, de stage, de formation ou d'entretien d'embauche.

Afin de répondre au mieux aux besoins et possibilités du public, un **parc de 55 véhicules est disponible** du vélo à la voiture, en passant par le 2 roues électrique.



7 vélos

- ✓ Contrat et révision bi-mensuels
- ✓ Tarif de 4 € / semaine (caution : 100 €) *
- ✓ Attestation de responsabilité civile demandée



11 mobylettes / 26 scooters

- ✓ Contrat et révision bi-mensuels
- ✓ Tarif de 10 à 12 € / semaine (caution : 260 €) *
- ✓ Evaluation de conduite si nécessaire



6 scooters électriques

- ✓ Contrat et révision bi-mensuels
- ✓ Tarif de 10 à 12 € / semaine (caution : 300 €) *
- ✓ Evaluation de conduite si nécessaire



1 voiturette

- ✓ Contrat et révision hebdomadaires
- ✓ Tarif de 35 à 45 € / semaine (caution : 300 €) *
- ✓ Contrôle d'expérience de conduite systématique

Evolutions 2023

Depuis fin 2023, le Pôle Mobilité met à disposition du public une **voiturette électrique** en remplacement d'un précédent modèle thermique : **silence, fiabilité et économies d'usage** à la clé !



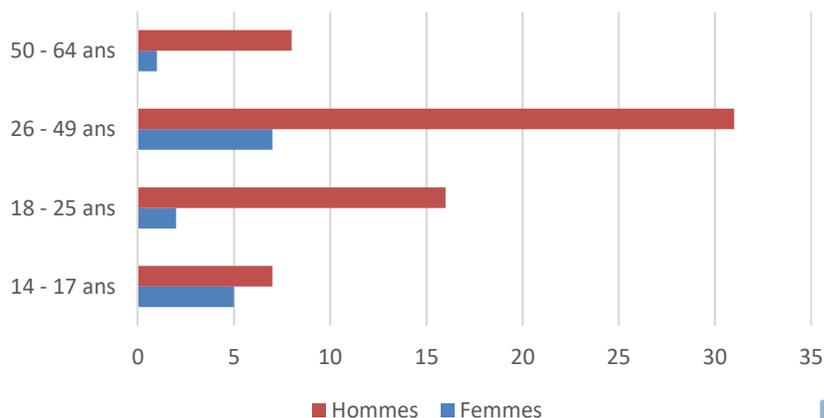
4 voitures

- ✓ Contrat et révision hebdomadaires
- ✓ Tarif de 35 à 45 € / semaine (caution : 300 €) *

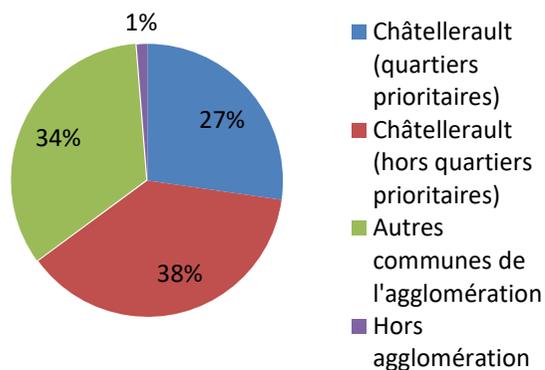
LOCATION SOLIDAIRE

LA LOCATION DE DEUX-ROUES EN CHIFFRES

Les hommes représentent 81 % des locataires de 2 roues et 88% des locataires ont 49 ans ou moins.

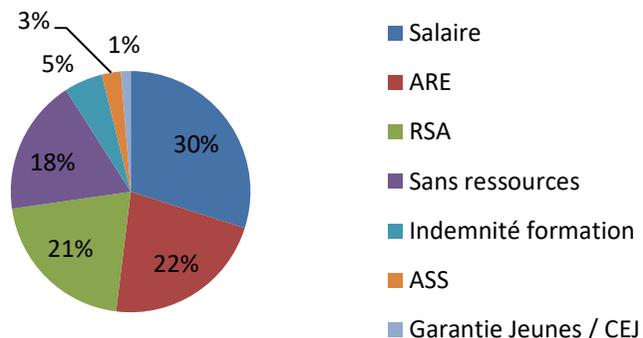


1/3 des locataires réside hors Châtellerault, dont une grande partie dans des communes rurales

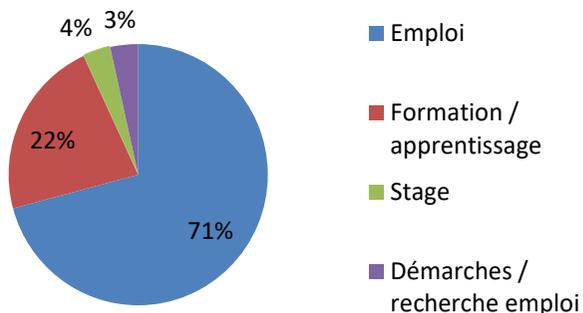


88 % des locataires de 2 roues ont une formation de niveau 3 ou infra.

70 % des bénéficiaires ne perçoivent pas de salaire avant leur entrée en location. Près d'1 locataire sur 5 se déclare sans ressources.



L'emploi est le principal motif de location, mais les formations, stages et démarches concernent près du 1/3 des locataires.



77
Bénéficiaires



✓ Durée moyenne de location de vélo et de cyclomoteur par usager : **95 jours**

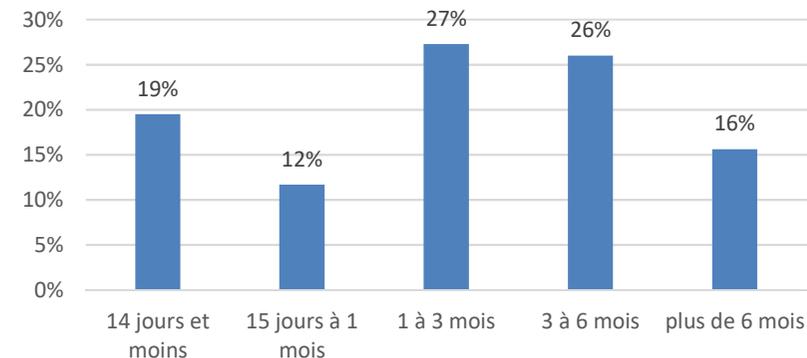


✓ Distance totale parcourue : **96 608 kilomètres**
Soit **1 255 kilomètres** par bénéficiaire



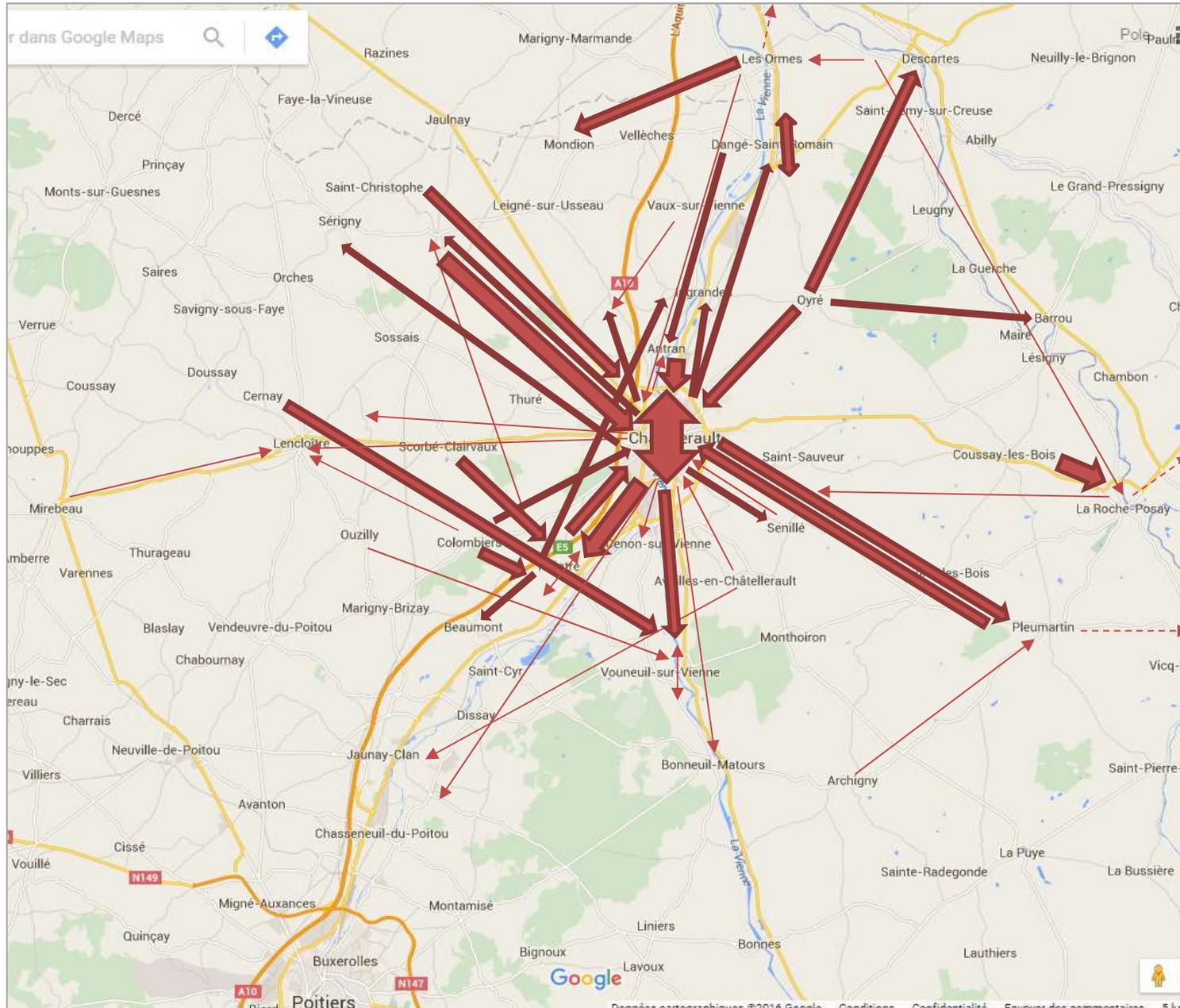
✓ **19 %** de cette distance parcourus en véhicules électriques

7 locations sur 10 durent 1 mois ou plus et les femmes louent sur de plus longues périodes.



LOCATION SOLIDAIRE

TRAJETS DOMICILE – ACTIVITÉ (2 ROUES)



✓ 77 bénéficiaires
✓ 585 contrats de location
✓ 7 306 jours d'utilisation

- 1 à 50 jours
- 51 à 100 jours
- 101 à 200 jours
- 201 à 300 jours
- ↔ 3 600 jours

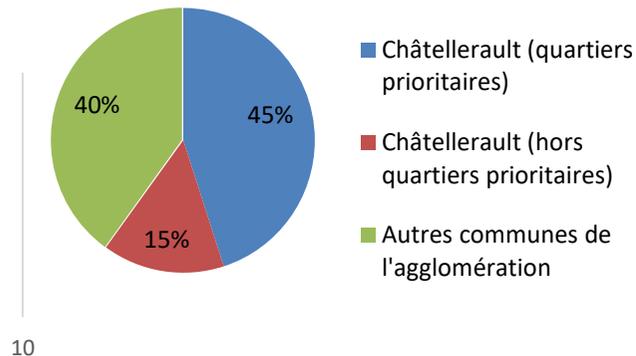
LOCATION SOLIDAIRE

LA LOCATION DE VOITURES EN CHIFFRES

Les femmes représentent 60 % des locataires de voitures (3 fois plus que pour les 2 roues).
 20 % des locataires ont 50 ans ou plus (presque 2 fois plus que pour les 2 roues).



40 % des locataires de voitures habitent hors Châtellerault, dont une majorité en zones rurales.



65 % des locataires de voitures ont une formation de niveau 3 ou infra.

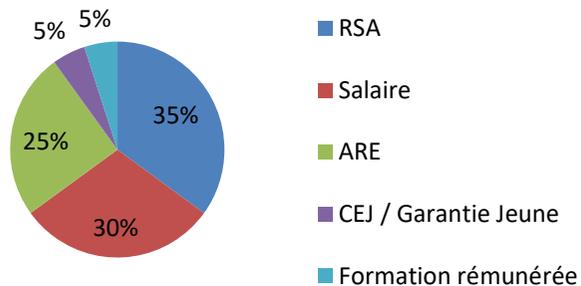


✓ Durée moyenne de location voiture : 47 jours

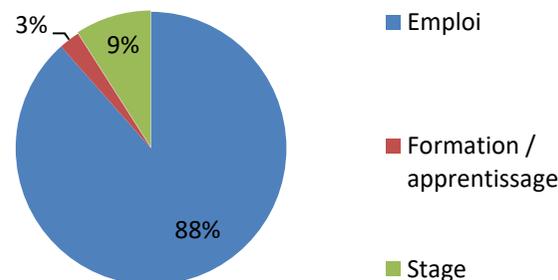


✓ Distance totale parcourue : 33 945 kilomètres, soit 1 697 kilomètres par bénéficiaire

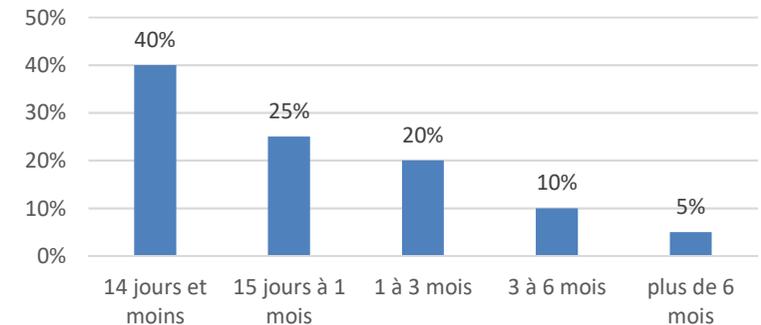
2/3 des bénéficiaires ne perçoivent pas de salaire avant leur entrée en location.



Les trajets domicile – travail constituent la grande majorité des motifs de location de voitures.

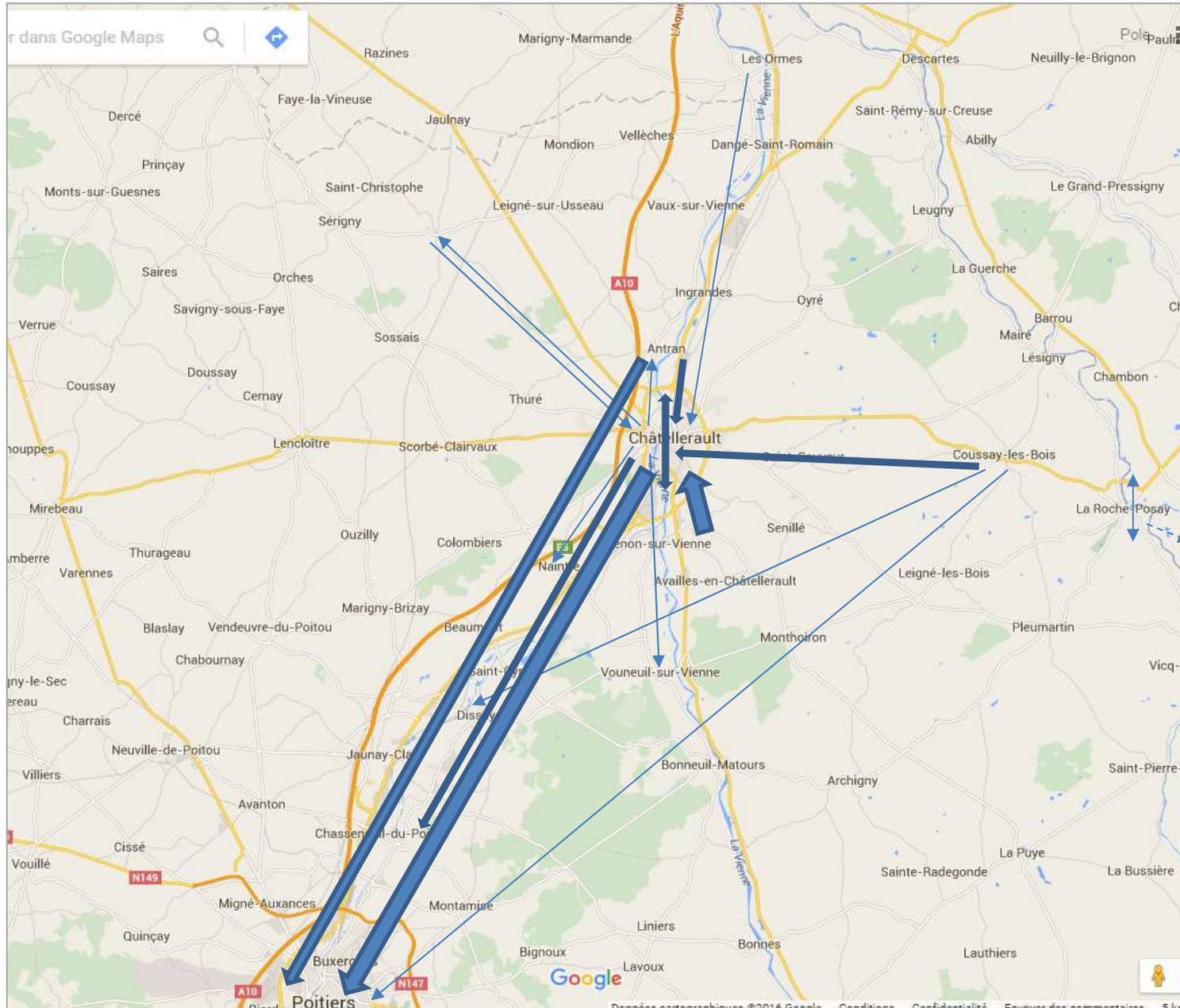


La majorité des locations dure moins d'1 mois.



LOCATION SOLIDAIRE

TRAJETS DOMICILE – ACTIVITÉ (VOITURES)



- ✓ 20 bénéficiaires
- ✓ 112 contrats de location
- ✓ 872 jours d'utilisation

-  1 à 50 jours
-  51 à 100 jours
-  101 à 150 jours
-  151 à 200 jours

AUTRES ACCOMPAGNEMENTS

DE MULTIPLES OUTILS A DISPOSITION

Si les bilans de compétence mobilité, les ateliers collectifs, l'auto-école sociale et la location solidaire représentent les outils les plus utilisés dans les parcours mobilité du public, **d'autres types d'actions sont également disponibles** en fonction des besoins.

La cyclo-école

Apprendre à faire du vélo ou se remettre en selle, que cet apprentissage soit une fin en soi ou une part d'un parcours mobilité plus long, telles sont les missions de la cyclo-école du Pôle Mobilité.

Porté par un **enseignant titulaire du brevet d'initiateur mobilité à vélo**, cet accompagnement permet également l'acquisition de compétences transférables vers la conduite d'un véhicule motorisé et un travail sur la confiance en soi.

En complément des apprentissages sur vélo en extérieur, l'enseignant utilise également des outils de simulation 2 roues et 4 roues pour l'appropriation des règles de circulation.



Apprentissage Vélo extérieur

10 bénéficiaires
21 heures d'intervention



Apprentissage Simulateurs

32 bénéficiaires
89 heures d'intervention

Nouveauté 2023

Le Pôle Mobilité a fait l'acquisition d'un **simulateur de conduite automobile de dernière génération**.

Cet outil permet d'aborder de très nombreuses situations de conduite, dont celles liées aux consommations d'alcool ou de stupéfiants, en toute sécurité.

L'atelier mécanique

L'atelier du Pôle Mobilité propose aux bénéficiaires souhaitant acquérir un véhicule un accompagnement de **conseil à l'achat**. L'achat d'un véhicule est une étape importante dans un parcours mobilité et il nécessite d'être sécurisé pour éviter les mauvaises surprises : le décryptage d'une annonce, les points de vigilance lors de la découverte et de l'essai d'un véhicule... Autant de questions à partager avec un professionnel avant de se lancer.

Pour le bénéficiaire disposant d'un véhicule 2 roues en panne (vélo ou cyclomoteur), l'atelier propose également une aide à l'**auto-réparation** qui permet d'être guidé dans l'entretien de son véhicule pour que ce dernier soit fonctionnel et sûr pour un coût limité.



Conseil à l'achat de véhicule

2 bénéficiaires
3 heures d'intervention



Auto-réparation cyclos

3 bénéficiaires
2 heures d'intervention

SYNTHÈSE

Conseil en mobilité

- 190 bilans de compétence
- 88 accompagnements complémentaires
 - 17 ateliers collectifs
- 112 participants aux ateliers

Auto-école sociale

- 70 nouveaux inscrits
 - 140 élèves
- 37 réussites à l'examen du code de la route
- 46 obtentions de permis B

Pôle Mobilité 2023

Location solidaire

- 77 bénéficiaires pour les deux-roues
- 20 bénéficiaires pour les voitures
 - 697 contrats de location
- 8 178 journées d'utilisation

Cyclo-école et atelier

- 10 apprentissages vélo
- 32 apprentissages sur simulateurs
 - 2 conseils à l'achat
- 3 auto-réparations cyclo

DES ACTIONS PARTENARIALES SUR-MESURE

UN PREMIER PAS VERS LA MOBILITÉ

Chaque année, le Pôle Mobilité construit à la demande de partenaires des **actions ponctuelles et sur-mesure**. Ces actions, pouvant mêler théorie et pratique, sont basées sur des visites et différentes formes d'ateliers et permettent au public accompagné par les structures partenaires de faire un premier pas vers un parcours-mobilité.

4 actions de ce type ont été menées en 2023.

12 juillet 2023

avec le chantier d'insertion des Minimes

8 salariés et 2 encadrants du chantier d'insertion ont passé une matinée-découverte au Pôle Mobilité. Ils ont ainsi pu profiter des animations suivantes :

- Visite du Pôle Mobilité et découverte de l'offre de service
- Atelier ludique sur les mobilités
- Séance de simulateur « 4 roues »

3 août 2023

avec le SAMNA (Service d'Accueil des Mineurs Non Accompagnés)

Le SAMNA a sollicité le Pôle Mobilité pour mettre en place une action de mobilité auprès de **20 jeunes** issus de l'immigration (potentiellement FLE) et habitant le nord du Département. L'action a permis aux jeunes d'aborder 3 thématiques au fil d'une journée d'activité au Pôle Mobilité :

- Atelier généraliste (moyens de transports, tarifications, aides)
- Parcours vélo et simulateur de conduite 2 roues
- Atelier sécurité routière (code de la route, bar pédagogique, simulation de consommations d'alcool et stupéfiants)

26 septembre 2023

avec Pôle Emploi

4 jeunes en CEJ ont pu découvrir le Pôle Mobilité dans le cadre d'un « rallye-découverte » de structures châtelleraudaises. Au programme : visite du Pôle Mobilité, découverte de son offre de service et échanges sur la mobilité.

13 décembre 2023

avec le SAMNA (Service d'Accueil des Mineurs Non Accompagnés)

3 jeunes ont pu bénéficier d'un atelier autour de l'entretien et la réparation de vélo.

Des actions en direction des professionnels

En complément des actions dirigées vers les usagers, le Pôle Mobilité propose également des animations à destination des professionnels, pour mieux présenter ses services ou aborder des thématiques en particulier, comme la sécurité routière.

En 2023, des professionnels issus des structures prescriptrices de Châtelleraut ont ainsi pu **visiter le Pôle Mobilité** et en découvrir de manière plus approfondie le fonctionnement, tandis que des **audits de conduite** ou des **ateliers sécurité routière** ont été programmés pour des collègues des ADSEA 86 et ADSEA 17.

DES ACTIONS PARTENARIALES SUR-MESURE

TOUS MOBILES EN ELECTRIQUE

La mobilité électrique est un sujet au cœur de l'actualité de ces dernières années et elle est vouée à un **développement grandissant sur tous les territoires**, portée par des évolutions techniques et réglementaires, ainsi que par des incitations financières de l'Etat ou des collectivités. Les professionnels du Pôle Mobilité constatent déjà ce développement parmi une partie du public accompagné, qui utilise par exemple des « engins de déplacement personnel motorisés », des EDPM, autrement dit des trottinettes ou autres draisienne électrique.

Cependant, la mobilité électrique est aussi **méconnue par beaucoup** et souvent objet de **nombreux préjugés** : coût élevé des véhicules, contraintes à l'usage mais aussi durée de vie et bénéfices environnementaux limités.

En particulier, le préjugé du coût, qui peut se résumer dans la formule désormais célèbre : « se préoccuper de la fin du mois ou de la fin du monde », ou celui des contraintes à l'usage, souvent associé aux distances à parcourir en zones rurales, font que **la mobilité électrique est régulièrement écartée** des solutions envisageables pour un public en situation de fragilité financière et vivant dans les territoires peu denses.

En organisant une tournée de sensibilisation à destination de salariés en insertion des zones rurales, intitulée « **Tous mobiles en électrique** », le Pôle Mobilité a visé à questionner ces préjugés et les déconstruire, afin que les véhicules électriques deviennent **une option possible dans un parcours vers une mobilité autonome et durable**. La **sécurité routière** a également été au programme, en particulier autour de l'utilisation des véhicules ne nécessitant aucun permis, comme les trottinettes.



Cette tournée « Tous mobiles en électrique » a consisté à proposer aux salariés de trois structures partenaires une demi-journée d'animation comprenant un **atelier ludique** et **l'essai de 5 véhicules électriques** : trottinette, draisienne, vélo à assistance, scooter et voiturette, ces deux derniers véhicules étant par ailleurs disponibles dans le parc de location solidaire du Pôle Mobilité. Ces demi-journées ont eu lieu :

- Le 11 septembre 2023 sur le chantier d'insertion de Pleumartin
- Le 18 septembre 2023 sur le chantier d'insertion de Lencloître
- Le 28 septembre 2023 à l'EBE Le Ressort à Naintré

A cette occasion, **35 salariés en insertion** ont été sensibilisés à la mobilité électrique à travers les interventions de 3 professionnels du Pôle Mobilité.

DES ACTIONS DE PROXIMITÉ

ALLER VERS LES PUBLICS

Le Pôle Mobilité participe régulièrement à des événements lui permettant de toucher de nouveaux publics : salons autour des thématiques de l'emploi et de l'insertion, forums autour de la sécurité routière, portes ouvertes... En 2023, il a été présent lors de 7 manifestations à Châtellerault et dans le Haut-Poitou et a tenu une permanence à l'ADAPGV au printemps.

4 mars 2023

Forum Jobs d'été à la salle de la Gornière de Châtellerault

Animation d'un stand dans ce forum regroupant recruteurs et acteurs de l'insertion professionnelle à l'échelle du bassin d'emploi de Châtellerault.

11 juin 2023

Fête du vélo à Châtellerault

Animation d'un stand autour de l'apprentissage du vélo pour adulte et l'entretien de la bicyclette au quotidien.

30 septembre 2023

Portes ouvertes de la Mission Locale Nord-Vienne à Châtellerault

Animation d'un stand présentant nos activités et des outils de mobilité.

6 décembre 2023

En route pour la sécurité à la salle de la Gornière de Châtellerault

Animation d'un stand autour du simulateur de conduite « 4 roues », à destination d'un public jeune.

23 mai 2023

Permanence-café à l'ADAPGV

Après-midi de rencontre du public de cette structure pour présenter nos activités et échanger sur la mobilité.

11 juillet 2023

L'été à Châteauneuf

Animations « sécurité routière » : simulation de conduite de 2 roues après consommation d'alcool ou stupéfiants.

10 octobre 2023

Forum sécurité routière séniors de la MSA à St-Martin-la-Pallu

Initiation à l'utilisation du vélo à assistance électrique.

6 décembre 2023

Les mercredis du « 4 » à Châtellerault

Atelier mobilité en accès libre à destination d'un public jeune.

A.D.A.P.G.V. 86



L'AUTO-ÉCOLE ITINÉRANTE

Le Pôle Mobilité avait conduit en 2022 une étude de faisabilité pour mettre en place un **dispositif d'itinérance dans son auto-école sociale Point 12**, étude réalisée en collaboration avec un cabinet conseil et les structures sociales et d'insertion du territoire.

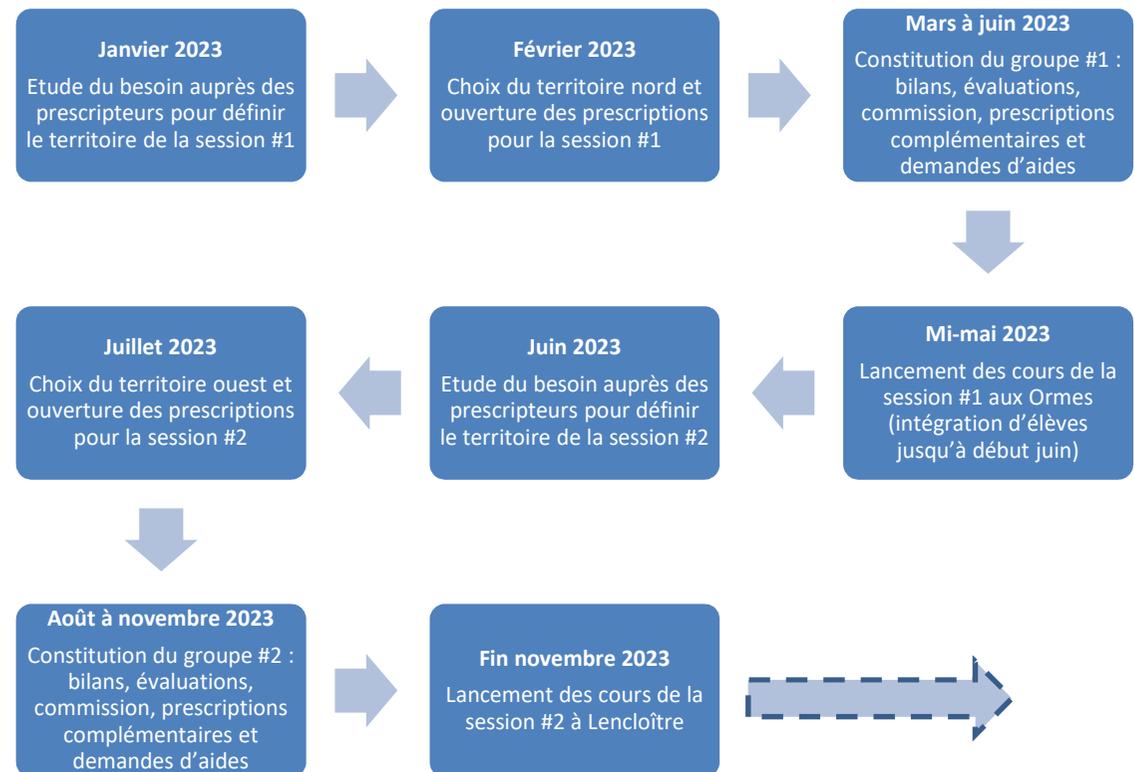
Grâce au soutien financier de Grand Châtellerault, du Département de la Vienne, de l'Etat dans le cadre du Plan Pauvreté et du Fonds social européen, cette étude a abouti en 2023 à l'expérimentation de ce dispositif d'auto-école itinérante pour une vingtaine d'élèves de l'agglomération châtelleraudaise.

Ce dispositif consiste à **délocaliser les cours** au plus proche des lieux de vie des élèves et à **changer régulièrement d'implantation** pour coller au besoin réel du public. Si le principe est simple, la mise en œuvre est plus complexe et le Pôle Mobilité est une des rares structures à l'échelle nationale à mener ce type de projet.

Les principes de l'itinérance

- ✓ Un découpage des zones rurales de l'agglomération en **4 secteurs** (nord, sud, est, ouest).
- ✓ Le démarrage d'une session sur **un nouveau secteur tous les 6 mois**, en fonction du besoin identifié par les partenaires prescripteurs.
- ✓ Une **dizaine d'élèves concernés à chaque session**.
- ✓ Un **apprentissage intensif et régulier** (par exemple 6h de code de la route obligatoires chaque semaine) pour que chacune et chacun puisse obtenir le permis avant la fin de la session sur le secteur (soit un parcours de 8 mois maximum).

Le calendrier de mise en œuvre



MOBILITÉ DANS LES ZONES RURALES

L'AUTO-ÉCOLE ITINÉRANTE

Le déploiement en chiffres

Auto-école itinérante 2023	Session #1 (nord)	Session #2 (ouest)
Prescriptions spécifiques	18	16
Structures prescriptrices	6 structures <i>Mission Locale, Emploi Pluri Services, MDS, Pôle Emploi, VEI, Plateforme Emploi Accompagné</i>	8 structures <i>Mission Locale, Pole Emploi, MDS, Le Ressort, Emploi Pluri Services, VEI, ACI Lençloître, CAP Emploi</i>
Communes d'origine des prescriptions	6 communes <i>Les Ormes, Dangé-St-Romain, Buxeuil, Antran, Port de Piles, St-Rémy-sur-Creuse</i>	8 communes <i>Lençloître, Scorbé-Clairvaux, Orches, Doussay, St-Genest-d'Ambière, St-Gervais-les-Trois-Clochiers, Sossais, Thuré</i>
Bilans de compétences mobilité effectués	17	16
Evaluations réalisées	13	13
Elèves retenus	10 <i>+ rattachement d'1 élève déjà inscrite à Point12</i>	10
Communes d'origine des élèves retenus	4 communes <i>Dangé-St-Romain, Les Ormes, Buxeuil, Antran</i>	6 communes <i>Lençloître, Scorbé-Clairvaux, Orches, Doussay, St-Genest-d'Ambière, Sossais</i>
Aides au permis mobilisées	5 aides <i>Dont 3 aides Pôle Emploi et 2 aides Région (dont 1 obtenue précédemment)</i>	6 aides <i>Dont 3 aides Pôle Emploi, 2 aides Région et 1 aide exceptionnelle du Département</i>
Elèves déjà titulaires du code à l'inscription	3	5
Cours de code effectués	28 cours de 3h (de mai à septembre)	8 cours de 3h (depuis novembre)
Examens théoriques validés en 2023	8	/
Permis obtenus en 2023	4	/

L'AUTO-ECOLE ITINERANTE

Une méthodologie propre au dispositif d'itinérance

Une implication importante des prescripteurs

- 2 séances du groupe de travail « prescripteurs » en 2023, dans un but de co-construction et d'amélioration continue du dispositif (9 structures impliquées)
- Une constitution en commun des groupes d'élèves : présélection des candidats par les prescripteurs selon des critères élaborés conjointement, création d'une commission de validation des groupes d'élèves
- Des échanges plus réguliers et de nouvelles procédures partagées

Une organisation interne évolutive

- Une équipe dédiée et engagée
- Des outils de suivi spécialement créés et ajustés en fonction du retour d'expérience
- Des outils pédagogiques spécifiques

Un engagement important des élèves

- Des cours de code obligatoires
- Du travail à domicile (Prépacode obligatoire depuis la session #2)
- La mise en place d'un contrat d'engagement et d'un échéancier

MOBILITÉ DANS LES ZONES RURALES

LA MESURE D'IMPACT SOCIAL

L'objectif de cette mesure d'impact social sur les zones rurales est de **doter le Pôle Mobilité d'outils méthodologiques** lui permettant de mesurer le bénéfice apporté au public par ses services.

Cette mesure d'impact nécessite un accompagnement par des experts afin d'être pertinente d'un point de vue scientifique. Après des travaux préparatoires de cadrage de la démarche et d'analyse du contexte territorial, réalisés en 2022 avec le cabinet Ellyx et le laboratoire du CRIEF (Université de Poitiers), le Pôle Mobilité a travaillé en 2023 au **déploiement de cet outil d'évaluation** auprès des bénéficiaires du conseil en mobilité et de la location issus des territoires ruraux, ainsi qu'auprès des prescripteurs, toujours en lien avec le CRIEF.

Fin 2023, il a été décidé d'**élargir l'étude à tout le territoire de l'agglomération**.

Mise en œuvre de la mesure d'impact en 2023

En collaboration avec le



Constitution des cohortes de l'étude

- *Bénéficiaires de la location solidaire ou du conseil en mobilité en zones rurales entre 2021 et 2022 (effets recherchés à court et moyen terme)*
- *Prescripteurs du Pôle Mobilité*

Analyse statistique préalable du profil des usagers concernés par l'enquête

Validation des indicateurs recherchés et élaboration des questionnaires d'enquête correspondant

Réalisation de l'enquête par entretiens téléphoniques
25 usagers et 31 prescripteurs ont répondu à l'enquête

Analyse des résultats recueillis

Préparation de la suite de l'étude et de son élargissement vers le public des zones urbaines

COMMUNICATION EXTERNE

SITE INTERNET

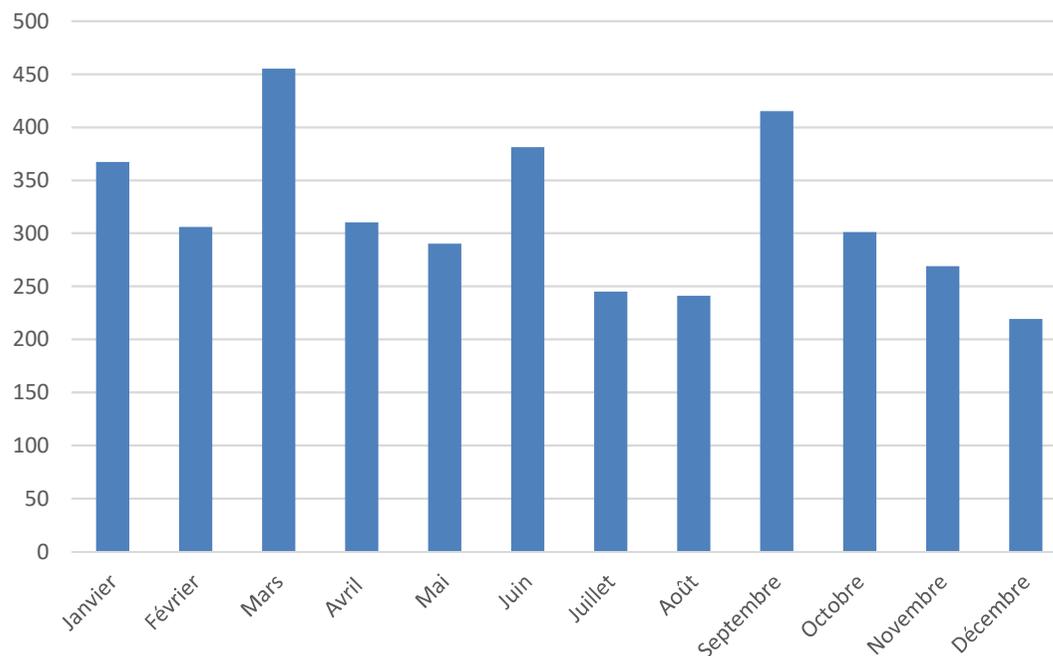
www.polemobilite86.fr

Ce site internet permet une **visibilité** et représente un **point d'entrée** pour le public et les partenaires. Il est référencé sur la première page de recherche des principaux moteurs (Google, Bing, Qwant).

Son but est d'**informer** sur les accompagnements proposés par le Pôle Mobilité et de permettre un **premier contact** par téléphone ou mail. Le site renvoie également vers des **liens utiles** (transporteurs, calculateurs d'itinéraires, lieux ressources).

Un compte Google est associé au site internet et référence les avis donnés sur la plateforme.

3799 vues en 2023 et 1011 visiteurs (+ 15% de vues / 2022)



Pôle Mobilité SISA ADSEA

Site Web

Itinéraire

Enregistrer

4,6 ★★★★★ 33 avis Google ⓘ

Organisme à but non lucratif à Châtellerault

Adresse : 209 Gd Rue de Châteauneuf, 86100 Châtellerault

Horaires : Ouvert · Ferme à 18:00 ▾

Téléphone : 05 49 02 87 40

COMMUNICATION EXTERNE

REVUE DE PRESSE

Une auto-école itinérante et solidaire aux Ormes

Une association se déplace aux Ormes pour donner des cours de code et de conduite au plus près de ceux qui cherchent à passer le permis. Cette auto-école itinérante et solidaire propose un accompagnement plus proche à ses bénéficiaires.

Les Ormes
De Mathilde Ansquer
Lundi 18 septembre 2023 à 5:02
Par France Bleu Poitou



Une auto-école itinérante et solidaire aux Ormes © Radio France - Mathilde Ansquer

Lancement de l'auto-école sociale itinérante

Article La Nouvelle République
21/08/2023

JT 12-13 France 3
31/08/2023

Matinale et article France Bleu
18/09/2023

Article Talents
Hiver 2023

Châtellerault : l'auto-école associative se déplace dans les zones rurales

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 21/08/2023 à 12:13 | Mis à jour le 21/08/2023 à 17:57

f t in SOCIAL - CHÂTELLERAULT



Hassan Ben Saïd vient de décrocher son permis, grâce à l'auto-école itinérante.
© (Photo NR-CP, Simon Pierre)

Le Pôle mobilité de Grand Châtellerault, sur critères sociaux, permet à des habitants des zones rurales et privées d'auto-école, de passer le code et le permis de conduire à moindre frais.



Solidarité L'auto-école se déplace à domicile

12/13

Poitou
Charentes

UNE AUTO-ÉCOLE SOCIALE ET ITINÉRANTE



Antissa Hgill comme des cours de conduite à Bruno Pirelli, Fabrice à Bawakil

Grand Châtellerault soutient le projet d'une auto-école sociale itinérante porté par l'ADSEA. L'objectif du dispositif est d'aller au plus près des publics en insertion pour leur éviter de se déplacer.

Depuis 1988, l'association départementale pour la sauvegarde des enfants et des adultes dispose d'une offre d'auto-école sociale. Adressée par les structures d'insertion (Pôle Emploi, CCAS...), cela permet à un public fragile de passer le code, d'avoir des leçons de conduite et de tenter le permis de conduire, pour un prix avantageux (31 € de l'heure). "On s'est aperçu qu'une partie des habitants de l'Agglomération n'avait pas les moyens de se déplacer et de se rendre à l'auto-école", explique Christine Delalande, responsable du pôle mobilité d'ADSEA à Châtellerault.

Partant de ce constat, depuis 2022, l'Agglomération travaille main dans la main avec le Département de la Vienne et l'Europe à rendre ce service accessible à tous. Résultat, l'itinérance est devenue effective en mai dernier grâce au soutien financier des trois acteurs.

SIX À HUIT MOIS DE FORMATION

"En mai 2023, nous avons formé un premier groupe issu du nord de l'Agglomération. Nos cours de code étaient dispensés dans une salle prêtée par la commune des Ormes, c'est-à-dire Christine Delalande. En novembre, nous avons constitué un groupe à l'ouest de l'agglomération, l'idée étant de regrouper les participants." Une formation dure entre six et huit mois, en fonction du nombre de cours de conduite.

Une fois le code passé dans le centre d'examen le plus proche, il sera temps d'effectuer des cours de conduite. "Nous ne déplorons aucun abandon dans le premier groupe, se réjouit Christine Delalande. Parmi les 11 participants, trois avaient déjà leur code, six l'ont obtenu et deux sont en passe de le réussir." Place maintenant à la pratique. Une belle réussite pour cette première promotion !

UNE ANNÉE DE STABILISATION

Organisation du service

- Mise en place d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) visant à consolider le financement du Pôle Mobilité sur le long terme
- Modification de l'organigramme
- Poursuite des aménagements des espaces administratifs et techniques

Outils

- Suite du déploiement du dispositif d'auto-école itinérante, en l'ouvrant sur les secteurs sud et est de l'agglomération
- Poursuite du travail entamé avec Grand Châtellerault pour la mise en place d'une tarification solidaire de location des vélos à assistance électrique Vélib'leu

Mesure d'impact social

- Elargissement des cohortes suivies par l'étude (bénéficiaires de toute l'agglomération)
- Analyse qualitative et quantitative des données
- Rédaction d'un rapport

REMERCIEMENTS

PARTENAIRES TECHNIQUES

- MOB'IN Nouvelle-Aquitaine
- Laboratoire de la Mobilité Inclusive (LMI)
- Grand Châtelleraut, Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) et porteur de Vélib'leu
- Opérateurs de transport (BUS TAC, Transports en Vienne, SNCF)



PARTENAIRES FINANCIERS

- Fonds Social Européen (FSE)
- Agence Nationale de la Cohésion Territoriale (ANCT)
- Plan Pauvreté (DREETS)
- Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine
- Conseil Départemental de la Vienne
- Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut

MÉCÉNAT



Cofinancé par
l'Union européenne



agence nationale
de la cohésion
des territoires



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



GRAND
CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



Sortie des ouvriers de la Manufacture

Pôle Mobilité
Bâtiment L'Atelier - RDC
209 Grand'rue de Châteauneuf 86100 CHATELLERAULT
www.polemobilite86.fr / polemobilite.sisa@adsea86.fr
05.49.02.87.40